



Bruno Julliard salue le maintien du spectacle Exhibit B et renouvelle son soutien à Brett Bailey

Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris, salue la décision du tribunal administratif de ne pas interdire le spectacle « Exhibit B ». « La justice conforte la position de la Ville, ce spectacle participe à la lutte contre le racisme », souligne-t-il.

Le juge du référé-liberté a débouté mardi en fin d'après-midi la demande d'interdiction du spectacle « Exhibit B », actuellement programmé au Centquatre, que demandaient deux associations. Dans son jugement, il estime que ce spectacle, s'il suscite « de fortes émotions », « ne porte pas atteinte au respect de la dignité de la personne humaine ».

Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris, en charge de la culture, salue cette décision qui conforte la position de la Ville de Paris. Il réaffirme à cette occasion son « soutien plein et entier au metteur en scène Brett Bailey, aux acteurs et à José-Manuel Gonçalves, directeur du Centquatre, qui se sont profondément investis dans ce spectacle engagé ».

La performance Exhibit B « dénonce avec force les différentes formes de racisme à travers l'Histoire et doit continuer à être montrée », souligne l' élu. Plus de 25.000 personnes ont déjà assisté à une représentation à travers le monde, et notamment une première fois au Centquatre en 2013, « sans que cela n'ait soulevé de polémique, preuve que la démarche de l'artiste est comprise », rappelle-t-il.

« L'art peut et doit provoquer le débat, mais nous ne pouvons accepter que ce débat se transforme en censure. Cette décision de justice vient réaffirmer la liberté de création, à laquelle la Ville de Paris est profondément attachée », conclut Bruno Julliard.

Contact presse : Grégoire Devaux / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61